

# Référentiel de compétences du métier de coordonnateur CLS

**2023**

### Contexte et enjeux de la fonction

L'article L. 1434-10 du Code de la santé Publique prévoit la possibilité pour l'ARS de conclure des contrats locaux de santé avec notamment les collectivités territoriales et leurs groupements portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social et social».

Cet outil a vocation à :

- incarner la dimension intersectorielle de la politique régionale de santé
- consolider le partenariat local sur les questions de santé
- réduire les inégalités sociales de santé
- et permettre, à l'échelon local, la construction d'un parcours de santé adapté, fondé sur la transversalité, le développement des politiques publiques favorables à la santé et la démocratie sanitaire et participative

Le développement et l'atteinte des objectifs d'un CLS nécessitent un pilotage solide permettant de fédérer et coordonner des acteurs nombreux et divers dans la durée autour de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du CLS.

### Missions principales

**Impulser et coordonner la dynamique autour du contrat local de santé sur le territoire de la collectivité locale** (élaboration, mise en œuvre, suivi, évaluation) :

- **Animer les instances de gouvernance CLS** : comité de pilotage, comité technique et groupes de travail
- **Favoriser l'identification au niveau local des besoins de santé de la population intégrant une analyse des déterminants de l'état de santé lié aux conditions de vie**
- **Soutenir la conception, le développement et la mise en œuvre des actions CLS en veillant à leur cohérence au niveau local** avec les autres démarches territoriales
- **Favoriser la communication autour de la démarche et des actions CLS**
- **Contribuer à la capitalisation des connaissances, expériences et savoir faire**
- **Soutenir et développer les partenariats au niveau local en veillant à l'intersectorialité**
- **Susciter et appuyer la participation des habitants** (en lien avec l'ASV)
- **Participer aux dynamiques départementales et régionales** (instances de travail animées par les centres de ressource politique de la ville, espaces d'échange et de renforcement des pratiques professionnelles, collectif Santé ville d'Ile-de-France, etc.)

## Référentiel de compétences du métier de coordonnateur CLS

- **Représenter les différentes parties signataires. Rendre des comptes** (bilans d'activités, synthèses des instances de travail)

Dans la conduite de ces missions, une attention toute particulière devra être portée à l'**articulation avec les démarches ASV, CLSM, Contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 », Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et Projet territorial de santé**

### Profil recherché

**Niveau Bac +4/+5, formation et expérience confirmées dans le champ de la santé publique, géographie de la santé et/ou de la Politique de la ville, du développement local, des politiques sociales, etc.).**

### Compétences

#### Savoir

- Maîtriser et appliquer la méthodologie de projet
- Disposer et acquérir une connaissance des domaines qui concernent l'action des CLS (connaissances des dispositifs de la politique de la ville, des autres démarches sanitaires, des politiques publiques impactant la santé, compréhension du système de santé)
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance des stratégies et outils de réduction des inégalités sociales de santé
- Connaissances en géographie de la santé
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, outils de traitement de données, etc.)

## Référentiel de compétences du métier de coordonnateur CLS

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Savoir-faire</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Guider en rappelant, les règles de fonctionnement, le sens, et les rôles à chacun des acteurs</li><li>• Communication écrite et orale</li><li>• Négocier en favorisant l'expression du dialogue de tous les acteurs concernés, en facilitant la résolution d'éventuelles oppositions et en engageant des démarches de médiation</li><li>• Assurer une cohérence d'ensemble en animant des réunions, en pilotant le travail, en assurant la continuité des actions et des projets, ainsi qu'en impliquant les différents acteurs</li><li>• Fédérer, rassembler, dynamiser en expliquant, en convainquant, en co-construisant, en identifiant les rôles et les enjeux, en permettant à chacun de s'appropriier le projet, ainsi qu'en valorisant les actions</li><li>• Faciliter l'identification et la mobilisation des ressources et en les mettant à la disposition du collectif</li><li>• Promouvoir les principes et valeurs de la promotion de la santé (approche positive et globale de la santé, non stigmatisation des publics, promotion des ressources individuelles et collectives, etc.)</li><li>• Mobiliser ses savoirs au service du collectif en apportant son expertise et sa connaissance des processus de coordination</li></ul> |
| <b>Savoir-être</b>  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir un bon sens du relationnel, faire preuve d'adaptabilité et de disponibilité</li><li>• Avoir du leadership</li><li>• Etre à l'écoute, réactif et pragmatique</li><li>• Faire preuve d'autonomie</li><li>• Sens de l'organisation</li></ul>   |

### Ressources à disposition

- Le [e-parcours sur les fondamentaux de la promotion de la santé](#), par Promotion Santé IDF
- La [formation Pacte CLS](#) par l'EHESP